

Au moment où se dessine une ligne de fracture autour de l'organisation du système de santé sur la place de la médecine de ville libérale, avec le glissement vers un système hyper administré, la création des Libéraux de santé engage une recomposition du paysage syndical. Son objectif : réaffirmer les positions volontaristes d'organisations syndicales représentatives qui pèsent et partagent la même vision de la défense de l'exercice libéral.

— POURQUOI ?

Trois facteurs majeurs ont présidé à la création des Libéraux de Santé

1. Une évidence syndicale :

Le partage de valeurs communes entre nos organisations, (membres, notamment de l'UNAPL et majoritaires à l'UNPS), pour la plupart bâties sur un modèle de type fédération ou confédération, et qui sont des syndicats historiques :

- exercice libéral et indépendance
- responsabilité
- solidarité (patients & société)
- et attachement au système conventionnel

Le nom distinctif Les Libéraux de Santé traduit ces valeurs et, à partir du plus grand dénominateur commun entre les syndicats fondateurs, un engagement commun autour de l'exercice libéral des professions de santé de ville.

2. Une nécessité démocratique : la reprise en main par les organisations réellement représentatives.

La multiplication des structures associatives, les plateformes, les collectifs (sur Internet) en tout genre, ont fragilisé la défense des intérêts des professions libérales de santé. Nombre de ces structures sont régulièrement instrumentalisées par les pouvoirs publics pour contourner les syndicats représentatifs et parvenir à vous imposer les mesures que les syndicats refusent. Les Libéraux de santé estiment que seuls les syndicats représentatifs peuvent engager les professions, au niveau national comme au niveau régional. Le SML, comme vous le savez, le pense de longue date.

3. Une urgence politique : imposer la vision commune des syndicats au service des professions de santé libérales et des soins de ville.

Avec les 10 autres syndicats fondateurs des Libéraux de Santé, nous partageons la nécessité d'optimiser et favoriser le « travailler ensemble », et nous partageons la logique de « transversalité » entre nos métiers. Mais nous ne voulons pas que ce soient le Gouvernement, la Cnam, les ARS ou (pire) les établissements hospitaliers qui décident pour nous comment nous devons nous organiser ou créer de nouvelles professions. Ce point est crucial pour mettre un terme au mercato de nos compétences médicales. Nous ne sommes pas favorables à l'émergence de professions hybrides à géométrie et compétences variables en fonction des lubies du moment, ou selon les besoins de telle MSP ou telle CPTS, ou encore comme nous l'avons vu avec le Ségur de la Santé.

Le Ségur de la Santé qui a complètement ignoré les libéraux, une crise sanitaire qui a démontré les faiblesses de notre système de santé, une refonte de l'Ondam (et une réforme de la LFSS) dans le contexte d'une dégradation majeure des comptes de la Sécurité Sociale, des élections présidentielles à venir : il faut imposer un rééquilibrage en faveur des soins de ville libéraux. Les politiques, les candidats à la présidentielle, et les administrations doivent savoir qu'ils devront faire avec Les Libéraux de Santé pour les réformes et évolutions à venir.

— QUI ?

Voilà près de 5 ans que les paramédicaux ont quitté le Centre national des professions de santé (CNPS)*, dont le SML et la CSMF sont membres depuis toujours, pour créer leur propre structure intersyndicale : la Fédération française des praticiens de santé (FFPS). Et bien que le CNPS ait subsisté et la FFPS trouvé sa place avec des sujets qui sont propres aux paramédicaux, jamais les ponts n'ont été coupés entre les médicaux du CNPS et les paramédicaux de la FFPS. Nombre de dossiers transversaux à l'ensemble des professions libérales de santé nécessitent d'être traités en commun. D'ailleurs, depuis deux ans, les prises de position communes se sont multipliées (accès partiel, retraite, déconventionnement automatique, la PPL RIST, le Ségur de la Santé...).

Les Libéraux de santé regroupent 11 syndicats historiques et représentatifs, disposant de relais dans les territoires, et constituent le bloc majoritaire au sein de l'UNPS qui a porté notre confrère et secrétaire général du SML pour un second mandat à la présidence de cette organisation consultée par les pouvoirs publics sur tout ce qui touche aux évolutions réglementaires de nos professions.

**Le président fondateur du SML, le Dr Dinorino CABRERA, a présidé le CNPS durant 15 ans.*

— POUR QUOI FAIRE ?

Les principaux dossiers dont les Libéraux de Santé vont s'emparer collectivement sont notamment :

- L'organisation de la prise en charge des patients âgés et dépendants dans le cadre de la coordination des soins à travers les équipes de soins coordonnées autour du patient (Escape),
- La reprise en main du périmètre des métiers et de la formation initiale,
- L'avenir de la formation professionnelle continue et la certification périodique,
- Le financement des soins de ville et la réforme de l'Ondam,
- Le rééquilibrage des relations avec l'Assurance maladie dans le cadre conventionnel,
- La clarification du rôle des complémentaires santé et la construction d'un dialogue constructif et équilibré,
- Le déploiement d'une santé numérique maîtrisée et à visage humain.

Cette intersyndicale a vocation à amplifier nos positions et leur donner davantage de visibilité. Et, bien sûr, chaque syndicat conserver sa totale autonomie d'action et de décision.

— LA GOUVERNANCE

Cette intersyndicale sera pilotée par un Conseil des présidents pour faire vivre des positions communes, construire des propositions et solutions d'avenir et, lorsque c'est nécessaire, organiser des actions de défense des intérêts communs des professions de santé libérales.

Le Conseil des Présidents

- Philippe BESSET (FSPF)
- François BLANCHECOTTE (SdB)
- Anne DEHETRE (FNO)
- Luis GODINHO (SdA)
- Sébastien GUERARD (FFMKR)
- Daniel GUILLERM (FNI)
- Jean-Loup LAFEUILLADE (FNP)
- Mélanie ORDINES (SNAO)
- Jean-Paul ORTIZ (CSMF)
- Thierry SOULIE (Les CDF)
- **Philippe VERMESCH (SML)**

Composition du bureau des Libéraux de Santé :

- Président : Sébastien GUERARD (FFMKR)
- 1er Vice-Président : François BLANCHECOTTE (SdB)
- Secrétaire : Pascale LEJEUNE (FNI)
- Trésorier : Philippe BESSET (FSPF)

Vice-Présidents :

- Anne DEHETRE (FNO)
- Luis GODINHO (SdA)
- Jean-Loup LAFEUILLADE (FNP)
- Catherine MOJAÏSKY (Les CDF)
- Mélanie ORDINES (SNAO)
- Jean-Paul ORTIZ (CSMF)
- Philippe VERMESCH (SML)
- Daniel GUILLERM (FNI)
- Thierry SOULIE (Les CDF)

— EN CONCLUSION

La création des Libéraux de Santé s'inscrit pleinement dans l'ADN du SML qui porte depuis toujours un intérêt fort pour l'interpro. C'est en unissant les syndicats déterminés à défendre la place de l'exercice libéral que l'on pourra se faire entendre face au rouleau compresseur des hôpitaux et de la suradministration. C'est un moyen pour les SML de défendre encore mieux les intérêts de la profession.

Le SML est partie prenante des Libéraux de santé, ce qui ne l'empêche aucunement de construire ses projets et positions spécifiques aux médecins. Comme c'était le cas du CNPS, cela n'engage aucun renoncement de notre part vis-à-vis des autres syndicats, quels qu'ils soient. La seule stratégie de rapprochement que nous avons aujourd'hui est avec la FMF, qui nous rejoint sur nombre de nos positions.